

## CAFERUIS – CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF

**NIVEAU 6**

**N° RNCP : 36836**, Ministère de  
la solidarité, 02/09/2022



**TAUX DE RÉUSSITE :**  
Promotion 2023 – 2025 :  
**80 %**

**TAUX D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE : 93 %**



**« ÊTRE ACTEUR ET AUTEUR DE SA FORMATION »**

**Ce.F – Centre de Formation aux métiers de la Santé et du Social**

28 Bd Albert Claveille CS 30020 24112 BERGERAC cedex — SIRET 781 669 601 00218 — APE 8542Z

Tél. : 05 53 22 23 00 - [www.cef-bergerac.org](http://www.cef-bergerac.org) — Déclaration d'activité 72 24 0001324

## LE MÉTIER

« L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être amené à travailler dans une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative et de responsabilités, dont le degré varie selon sa position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation. Il fait partie de l'équipe de direction.../... (II) développe et apporte une expertise technique qui repose sur la connaissance des publics, des politiques publiques, des secteurs d'intervention, des modes d'intervention, du territoire et de l'intervention sociale ».

## LES APTITUDES DU RESPONSABLE DE SERVICE

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dont le degré varie selon leur position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation.

Leurs fonctions et leur positionnement nécessitent qu'ils développent des compétences spécifiques relatives à l'encadrement susceptibles d'être mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs de l'action sociale et médico-sociale.

### ALTERNANCE

## CONTENU ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le cycle de formation s'étale sur deux années scolaires. Il comprend :

- ❖ **400 heures de formation théorique** au centre.
- ❖ **420 heures de formation pratique** se déroulant sous la forme d'un stage.
- ❖ La situation des candidats ayant obtenu une bonne note à la sélection et souhaitant bénéficier des allègements sera étudiée **par la commission pédagogique** qui statuera sur les allègements proposés de manière individuelle.

### 1. L'enseignement théorique

La formation est organisée autour de 4 domaines de formation :

- ❖ **DF1** : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 heures)
- ❖ **DF2** : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100 heures)
- ❖ **DF3** : Gérer les volets administratifs, logistiques et budgétaires d'une unité d'intervention sociale (60 heures)
- ❖ **DF4** : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 heures)

### 2. La formation pratique

Dispensée sur les terrains de stage, elle est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines de formation.

### 3. La certification

La formation est sanctionnée par le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS).

Il est délivré par le préfet de région et est inscrit au niveau 6 du répertoire national des certifications professionnelles.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046242851#:~:text=Cette%20commission%20arr%C3%AAte%20la%20liste,de%20l'%C3%A9tablissement%20de%20formation.>

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Au Ce.F, la formation se déroule sur le principe de l'alternance intégrative, afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences.

Le Ce.F s'appuie également sur des méthodes pédagogiques telles que :

- ❖ La pédagogie inversée,
- ❖ La formation organisée à distance (e-Learning),
- ❖ Les groupes de réflexion,
- ❖ Les mises en situation, etc.

## ACCÈS A LA FORMATION – PRÉ REQUIS

**Pour accéder à la formation, le-la candidat-te doit justifier d'un des diplômes suivants :**

- ✓ Diplôme au moins de niveau 5 (ex-niveau III) délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles.
- ✓ Diplôme homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins de niveau 6 (ex-niveau II).
- ✓ Diplôme d'Auxiliaire Médical de niveau 5 (ex-niveau III) figurant au livre 3 de la quatrième partie du Code de la Santé Publique et de deux ans d'expérience professionnelle\*.
- ✓ Diplôme délivré par l'État ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 5 (ex-niveau III) et trois ans d'expérience professionnelle dont 6 mois dans des fonctions d'encadrement\*.
- ✓ Diplôme de niveau 4 (ex niveau IV) délivré par l'État et visé par l'article L.451-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
- ✓ (\*) *Aucune expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats occupent une fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire*

**Le candidat doit satisfaire à l'épreuve d'admission comme organisée ci-dessous:**

- ❖ Une commission d'admissibilité s'appuyant sur les dossiers de candidats
- ❖ Une épreuve orale d'admission (entretien de 30 minutes)

Les entrées en formation s'effectuent en début de chaque année scolaire, courant octobre.

Pour postuler à une entrée en formation, rendez-vous sur notre site internet pour une inscription en ligne : [www.cef-bergerac.org](http://www.cef-bergerac.org)

## LES TARIFS

- ❖ Épreuves de sélection : **160 euros** pour les épreuves de sélection
- ❖ Droits d'inscription et frais de scolarité par année scolaire : **220 euros**
- ❖ Le coût pédagogique : **7 720, 00€** pour un parcours complet (envoi d'un devis personnalisé sur demande)

## CONTACTS

Responsable de la formation : Rémy ROLLAND [remy.rolland@johnbost.fr](mailto:remy.rolland@johnbost.fr)

Secrétaire en charge des sélections : Peggy MOREAU [peggy.moreau@johnbost.fr](mailto:peggy.moreau@johnbost.fr), 05.53.22.12.59



Retrouvez nous sur :



[www.cef-bergerac.org](http://www.cef-bergerac.org)



<https://www.facebook.com/CeFFondationJohnBOST/>

Nos atouts :



Des locaux récents  
et adaptés



Une école avec une  
expérience reconnue  
depuis 50 ans



280 formateurs  
et intervenants



Des outils numériques  
au service des stagiaires  
et de la formation



Plus de 2 000 partenaires  
de terrain



1 400 stagiaires  
formés par an

La formation s'inscrit dans les valeurs et missions de la Fondation John BOST

